



Lorraine - Champagne / Ardenne

Association
Régionale
pour l'Etude
de l'Histoire
de la Sécurité Sociale

Siège : 2 r du doyen Jacques Parisot
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
Secrétariat : 11 r d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08 arehssgrandest@gmail.com

cna h e s

conservatoire national
des archives, de l'histoire
de l'éducation spécialisée
et de l'action sociale

Siège : 2 r de Torcy 75018 Paris
Délégation GRAND EST
11 r d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08
cna h e s . g r a n d e s t @ g m a i l . c o m



Siège : 36 rue du Doubs
67011 Strasbourg cedex 1
secrétariatchrss@carsat-am.fr

PROJET GRAND EST : « LA SÉCURITÉ SOCIALE A 80 ANS EN 2025 »

Compte-rendu de la 2^{ème} séance du Comité de Pilotage du 10/10/2024

Rédaction : Jacques Bergeret, délégué CNAHES Grand Est et à ce titre secrétaire de l'AREHSS
Diffusion 24/10/24

Présents : Moussa Aridja (Cnahes), Jacques Bergeret (Cnahes & Arehss), Franck Briey (Adapeim), Thibaut Besozzi (IRTS de Lorraine), Alain Caps (CHRSS Alsace-Moselle), Jean-Pascal Higélé (Université de Lorraine), Somhack Lymphakdy (Association pour une SS de l'alimentation Alsace), Kristel Meiffret (Institut François Gény-Université de Lorraine), Henri Molon (Arehss), Françoise Seirolle (CGT), Jean-Marie Spaeth (CFDT), Jean-Marie Villela (Cnahes, Arehss et Université de Lorraine),

Excusés : Bernard Balzani (Université de Lorraine), Estelle Grandpoirier (Forum IRTS de Lorraine), Gilles Grouvel (Directeur CPAM de l'Aube), Pascal Raggi (Université de Lorraine), Maxime Scaduto (Association pour une SS de l'alimentation Alsace)

Absents : François Audigier (Université de Lorraine), Luc Chervy (CAF du Haut-Rhin), Bernard Friot (Institut Européen du Salariat), Étienne Thévenin (Arhess, Université de Lorraine)

Ordre du jour :

- Rapides retours possibles sur le c.r. de la 1^{ère} séance du 05/09/24 (* *Aucun retour : ce point ne sera pas discuté*).
- Travail visant à définir le fil conducteur de ce que nous voulons dire.
- Information nationale par Alain Caps et Henri Molon suite à l'installation de la nouvelle équipe du CHSS (Comité d'Histoire de la SS) le 09/10/24 au siège des ministères sociaux 14 av Duquesne à Paris.
- Actualisation de la préparation en cours des actions territoriales en 2025 avec chaque fois un groupe projet local comportant un correspondant et début de listage des interventions possibles (titres et coordonnées intervenants)

1 – Introduction et accueil des présents pour la 1^{ère} fois.

Jacques Bergeret (anime la réunion) : bonjour et merci à ceux qui sont déjà présents. Sans attendre parce que je suis soucieux de l'horaire de notre réunion prévue de 18h à 19h, je propose de tout de suite l'engager pour traiter l'ensemble de ce qui est prévu, en commençant par la parole de ceux qui siègent ici pour la première fois. Je suis très content d'accueillir Jean-Pascal Igelé, qui n'était pas là la fois précédente. Donc, Jean-Pascal, vous avez la parole.

Jean-Pascal Higelé : bonjour à tous et à toutes. Je n'ai pas pu assister à la première réunion mais j'ai lu le compte-rendu et sais qui vous êtes. Mais je vais me présenter. Je suis maître de conférence en sociologie à l'Université de Lorraine. Et ce que je peux dire par rapport à la sollicitation de Jacques Bergeret est que j'ai été intéressé parce que travaille sur les questions de politique d'emploi et les questions de protection sociale, même si mon entrée, n'est pas tant par le régime général que par l'assurance chômage qui a occupé et continue d'occuper une partie de mes travaux de recherche. De manière plus générale, je m'intéresse aux questions de protection sociale et donc au régime général de la sécurité sociale. Voilà, c'est comme cela que je suis rentré sur cet intérêt-là.

Henri Molon : c'est bien parce que le chômage n'a pas été inclus en 1945 dans le domaine de la sécu comme cela l'était dans le système anglais, parce qu'ils ont traité l'emploi dès le départ dans le système de sécurité sociale, tandis que le régime général, du moins lui-même, l'a laissé de côté. Alors, la limite emploi et protection sociale, ça se tient.

Jacques Bergeret : je salue au passage tous ceux qui viennent de nous rejoindre. La parole est à Françoise Seirolle.

Françoise Seirolle : bonsoir à tous. Jacques Bergeret et Bernard Friot m'ont proposé de venir me joindre à vous. J'ai un passé de membre du conseil d'administration de la sécurité sociale par l'intermédiaire de la CAF e Meurthe-et-Moselle et de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. Les questions de sécurité sociale sont toujours vraiment parmi mes préoccupations, même si aujourd'hui je n'ai plus l'âge d'être dans les conseils d'administration. Étant très en lien avec Patrick Heidmann, le président de la CPAM de Strasbourg, je lui ai posé la question de savoir si venir avec vous et participer aux travaux l'intéresserait et visiblement cela l'intéresse.

Jacques Bergeret : à son sujet, je donne la parole à Alain Cap, président du Comité d'histoire de la sécurité sociale Alsace-Moselle, qui connaît sans doute Patrick Heidmann.

Alain Caps : je sais qui il est et je le connais sans l'avoir beaucoup rencontré. Par contre, je crois qu'il n'a pas répondu à nos demandes d'intégration au projet Grand Est. En effet, il avait été contacté par Jacques lors des premiers envois qu'on a fait sur l'ensemble des organismes de Sécurité Sociale.

Françoise Seirolle : je ne peux pas vous répondre sur les raisons pour lesquelles il n'a pas répondu. Je trouvais que c'était intéressant qu'il soit parmi nous, c'est tout. Donc, je l'ai contacté directement.

Jacques Bergeret : la réponse à votre suggestion est que non seulement il n'y a pas de problème, mais nous serons très heureux bien sûr que Patrick Eidmann nous rejoigne. On a impérativement besoin du soutien de toutes les caisses de sécurité sociale de la région Grand Est pour ce projet qui les met en avant de manière tout à fait prioritaire. Alors, certaines traînent un peu les pieds parce qu'il y a des lourdeurs administratives et que les dirigeants, présidence et direction, n'ont peut-être pas tout de suite compris l'intérêt de notre projet.

C'est par bouche à oreille que les choses avancent. Et puis il faut qu'on cisèle davantage notre projet, justement pour qu'il soit mieux compris et aussi pour qu'il soit mieux tenu ensemble.

Françoise Seirolle : je voulais simplement rajouter qu'au titre de la présidence de la caisse de Strasbourg, Patrick Eidmann est membre du Conseil Économique et Sociale (CESER) Grand Est¹.

¹ Patrick Heidmann siège au CESER Gd Est au titre du 3^{ème} collège : Régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle

Jacques Bergeret : c'est très intéressant parce que notre démarche vise à labelliser les initiatives qu'on coordonne sous la responsabilité des trois associations d'histoire qui ont pris l'initiative du projet qui nous réunit et qui est rejoint par les uns et par les autres. Et il faut que politiquement, les gens qui siègent au niveau de la région Grand Est nous soutiennent. Donc, à partir des formes que prend notre travail, une démarche est à faire sans tarder en direction de la présidence de Région Grand Est à Strasbourg. Il faut voir d'ailleurs parmi nous qui sont les mieux placés pour le faire. Bien sûr, je pense aux deux présidents des Comité d'histoire de la SS que sont Alain Caps et Henri Mollon, et moi-même au titre du CNAHES, éventuellement d'autres. Mais dans l'immédiat, continuons les présentations des personnes qui viennent pour la première fois. Thibaut Bezossi ?

Thibaut Bezossi : j'étais présent à la première séance du Comité de pilotage au titre de l'IRTS de Lorraine. J'excuse Estelle Grandpoirier, responsable de Forum IRTS de Lorraine, car on est en binôme sur la représentation de l'IRTS. Donc là, pour ce soir, c'est moi encore une fois.

Jacques Bergeret : Estelle Grandpoirier m'a fait un petit mail en me disant qu'elle était désolée parce qu'elle est à Saint-Avold et qu'elle ne sera pas rentrée à temps pour la réunion. Et à la lecture du compte rendu de la première séance à laquelle elle n'avait pu participer, elle nous confirme l'intérêt de Forum IRTS pour proposer des temps sur cette question et, pour l'association FOREAS qui gère l'IRTS de Lorraine, l'intention de s'associer à un colloque. Évidemment, on vise là essentiellement le colloque de nature universitaire qui devrait avoir lieu sur Nancy. Il est prévu de faire le point tout à l'heure avec Jean-Marie Villela des difficultés auxquelles nous sommes confrontés pour mobiliser la force universitaire qui convient à un tel colloque qui vaut la peine d'être monté. Voilà, je crois qu'il y a encore pour des personnes à se présenter ; ISH - IRT ?

Kristel Meiffret : oui, pardon, je suis avec l'ordinateur professionnel. Je suis maître de conférences en droit privé à l'université de Lorraine. Je suis rattachée à l'Institut Régional du Travail de Nancy et j'enseigne à la fac de droit, notamment, le droit de la protection sociale, de la sécurité sociale et du travail. Je n'ai pas pu être présente la fois précédente, puisque j'assurais une session de formation et ensuite j'étais dans le train pour mon retour. Mais j'ai également été destinataire du compte rendu et j'en ai pris connaissance.

Jacques Bergeret : on est ravis que vous soyez avec nous car la dimension du droit est très importante dans toute l'histoire de la Sécurité Sociale, cela depuis le début y compris quand on aborde les choses de manière un peu raide, comme le fait Nicolas Da Silva dans le rappel de l'histoire du système de santé. On voit bien combien la question de la sécurité sociale est d'actualité aujourd'hui, notamment avec la mise en avant, souvent de manière abusive, des questions strictement économiques, alors qu'il y a plein d'éléments sous-jacents de nature différente qui ne sont pas assez identifiés, pas assez expliqués à la population et finalement pas assez compris. Donc notre approche historique est bien une approche visant à redonner des éléments de compréhension les plus proches du réel, sachant qu'on ne prétend jamais en matière historique détenir la vérité.

Il s'agit donc, sur des bases historiques d'avoir des débats avec nos concitoyens, de leur demander leur expertise d'usage et leur sentiment par rapport à la manière dont les choses fonctionnent, et aussi de réfléchir avec eux à la question des projections dans lesquelles on peut être aujourd'hui de la Sécurité Sociale de demain. De bien des manières, on voit bien, rien qu'en matière de santé, que les gens sont plutôt inquiets. Aujourd'hui, beaucoup de gens considèrent même, en particulier dans la ruralité, que c'est un peu « la cata » ! Nouvelle présentation ?

Somhack Limphakdy : n'ayant pu participer à la première séance, j'ai été représentée par Maxime Scaduto qui est le doctorant qui travaille en lien avec notre association. Je représente l'association « Pour une sécurité sociale de l'alimentation Alsace », que je préside, et peut-être juste à titre d'information, même si ce n'est pas du tout à ce titre-là que je suis ici aujourd'hui, vous dire que je suis enseignante-chercheuse, rattachée à Paris 8, et que je travaille sur la philosophie du droit et plus spécifiquement sur des questions de renouvelabilité des ressources en eau. Ce ne sont pas forcément les thématiques qu'on va aborder, même s'il y a aussi des réflexions autour d'une sécurité sociale écologique, discutées entre autres au Sénat. Donc voilà, je me dis que ça peut être assez intéressant à discuter ici. Je lance une espèce de petite annonce. On est en train d'organiser à l'*Académie du Climat* le 9 novembre une journée de travaux sur les caisses de redirection écologique². On cherche des historiens de la sécurité sociale. Nicolas Da Silva nous a malheureusement dit qu'il n'était pas disponible. Si jamais il y a des gens qui sont disponibles le samedi 9, faites-moi signe.

Jacques Bergeret : le message est passé ! Personnellement, mais je ne suis pas le seul, j'accorde de l'importance à chacun des termes « sécurité » et « sociale ». Peut-être faudrait-il d'ailleurs dans les colloques principaux qui vont exister, qu'une partie traite de la notion même de sécurité qui comporte une dimension philosophique qui remonte à loin. Il existe une aspiration fondamentale des gens à tout simplement vivre et à le faire dans une certaine sérénité. Tout le monde sait qu'il y a la mort quelque part, donc on n'est pas totalement serein, ne serait-ce que pour cette raison-là qui touche chacun, mais durant toute la vie, on cherche pour soi-même et aussi pour ses enfants et pour ses proches, à ce qu'il y ait des éléments et des motifs de sérénité. Or, la nature se dérègle, on le voit aujourd'hui pour les gens qui sont avec les inondations liées à l'évolution de la planète, les pieds dans l'eau. D'autres craignent véritablement que cela leur arrive ; cela se traduit par des déplacements obligés de populations. Donc, il y a tout ça à laquelle se rajoute la question de l'accès à l'eau potable, y compris en France, ce n'est pas en métropole, mais à des territoires d'Outre-Mer qui sont aujourd'hui déjà confrontés à cette question de l'accès à l'eau. Or, l'eau, c'est quelque chose qui est tellement essentiel. Donc, on voit bien qu'il va falloir qu'on modélise d'un certain point de vue, parce que les puristes vont dire « - mais vous discutez, vous élargissez un champ qui n'est pas celui stricto sensu de la sécurité sociale ». Alors, comment placer la réalité juridique et organisationnelle de la sécurité sociale d'aujourd'hui dans un contexte qui la met en tension avec des questions d'avenir qui touchent à une sécurité élargie, donc sociale, économique, écologique, tout ce qu'on veut ? Qu'est-ce qu'on veut mettre en avant de manière préférentielle sur ces sujets qui évidemment supposent pour être pris en compte, des conséquences en matière économique et politique ?

Merci pour vos présentations qui enrichissent nos approches et nous permettent d'identifier des questions de fond.

Nous allons aborder la suite de ce qui est prévu pour la réunion en laissant de côté les retours possibles sur le compte-rendu de la 1^{ère} séance car je n'en ai reçu aucun, et donner la priorité au travail visant à définir le fil conducteur de ce que nous voulons dire au sujet de la Sécurité Sociale.

² Alignement des organisations publiques et privées sur les limites que l'anthropocène met en évidence (limites climatiques, géologiques, planétaires, mais aussi zones critiques, situations écologiques territoriales, agencements ontologiques, politiques territoriales, etc).

II - Définir le fil conducteur de ce que nous voulons dire à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la SS.

Jacques Bergeret : j'avais proposé que ceux qui avaient des idées et qui pouvaient les formuler puissent le faire. Je n'ai rien reçu. Donc j'introduis le point 2 de l'ordre du jour. Qu'est-ce qu'on veut dire ?

Faut-il qu'on dise quelque chose qui supposerait qu'on soit tous d'accord pour faire passer soit un message, soit une série de messages ? Peut-être que ce n'est pas souhaitable. Il y a entre nous des possibilités de désaccords. Mais il faut qu'on arrive à porter à un moment donné quelque chose qui se tienne, autrement dit une ligne directrice convenue. En termes de communication, y compris pour des appels à projets, je pense que les gens qu'on peut contacter vont évidemment être sensibles à la ligne de fond ou aux lignes de fond qu'on décidera de mettre en avant. Alors, je ne dis pas qu'il n'y en a pas, puisque dans les textes qu'on a déjà rédigés il y en a. En référence à « La Sociale » j'ai cité Nicolas Da Silva, ce n'est pas neutre. Il nous manque dans le comité de pilotage, pour faire une tension, y compris entre nous, des représentants du patronat. La sensibilité syndicale est présente, notamment avec la présence de Jean-Marie Spaeth. Il faudrait peut-être qu'on puisse la renforcer. Je pense qu'on ne peut pas discuter de la sécurité sociale sans les sensibilités des protagonistes qui l'ont fait, si on se réfère en tout cas à 1945, car je ne vais pas remonter à Mathusalem, mais il n'empêche que dans l'histoire, il faut remonter loin bien sûr pour comprendre le passage de la charité à l'intervention publique et au financement de l'État. Mais surtout dans la période de 1945 lors de la création de la sécurité sociale les partenaires sociaux sont puissamment présents pour l'être progressivement moins aujourd'hui. Le Conseil Économique Social et Environnemental qui représente les organisations de la société civile et associe les citoyens à la vie démocratique est un des lieux où il faudrait aussi parler de la Sécurité Sociale l'an prochain.

Discussion.

Françoise Seirolle : je disais que j'ai été aussi au CESER Grand Est.

Jacques Bergeret : oui, c'est pour ça que je pense à vous : il faut garder des contacts de ce côté-là parce qu'on a aussi des représentants d'organismes extrêmement importants qui peuvent être des soutiens, voir des partenaires.

Jean-Marie Villela : bonjour à toutes et tous. En fait, je vais rebondir sur les dernières interventions qu'il y a eu sur les questions de sécurité. À mon avis, il y a deux aspects qu'il faut qu'on prenne en compte. Il y a un aspect purement historique ; par exemple, travailler autour du film *La Sociale* ou faire l'histoire de la sécurité sociale ou refaire l'histoire de la sécurité sociale - parce qu'on peut la faire par plusieurs bouts - c'est un point qu'il faudra de toute façon traiter dans nos travaux. Mais ce qu'on voit bien aujourd'hui, c'est que la question de la sécurité dépasse le simple cas de la sécurité sociale. Il ne faut pas rester là-dessus et donc il faut qu'on voit comment on peut, autour de la sécurité sociale, agglomérer et plutôt refonder quelque chose qui pourrait prendre en compte, comme on l'a dit tout à l'heure, les questions alimentaires, les questions du climat ; on peut parler aussi de la sécurité autour du climat de guerre que nous avons aujourd'hui. Il y a beaucoup de personnes qui ont des craintes autour de cela jusqu'à se questionner : est-ce que je vais encore faire des enfants dans le monde d'aujourd'hui, etc.

Je ne dis pas que la sécurité sociale doit résoudre toutes ces questions-là, mais elle se situe dans ce cadre-là aujourd'hui.

Jacques Bergeret : il y a plusieurs mains qui se lèvent, on essaie d'être court. Madame Somhack Limphakdy et puis ensuite, Jean-Pascal Igelé.

Somhack Lymphakdy : je pense qu'il y a peut-être trois axes qui seraient intéressants à voir dans le cadre du fil rouge. C'est évidemment de poser des perspectives historiques. Aujourd'hui, un contexte et ouvrir la question de l'avenir. Et autour des questions philosophiques, moi, j'aurais bien convoqué une personne comme Bernard Stiegler³, je ne sais pas si le nom vous dit quelque chose, sous l'angle de ce qu'il appelait l'organologie générale⁴. Il dit à quel point un dispositif comme la sécurité sociale est en fait un dispositif qui crée les conditions du corps social. Je ne rentre pas plus dans les détails. Peut-être un deuxième grand axe, une fois qu'on a pesé un petit peu la flèche du temps, qui décide comment il y a vraiment cet enjeu de démocratie ? Je pense que là-dessus, ce serait assez intéressant aussi à la fois de peser des perspectives historiques et de dire que c'est quelque chose qui a toujours été acquis du haute lutte. Là, il y aura aussi peut-être quelques personnes qu'on pourra aller chercher. Et le troisième axe, il me semblerait assez intéressant à poser, toujours en lien avec le premier point, c'est aujourd'hui : quel est notre contexte ? Les guerres, le dérèglement climatique, etc. Je ne rentre pas plus dans les détails, je me dis qu'il y a un élément sur le contexte . Mais en termes de perspectives, je me demandais si vous aviez pris attache avec l'EN3S⁵ et si ce n'est pas le cas, j'ai des contacts. Je pense que ce serait intéressant de les avoir avec nous autour de la table. Et particulièrement, ils ont un think tank à l'intérieur de leur école, des anciens et des gens qui dirigent aujourd'hui les OSS⁶. Ce serait assez intéressant de les avoir avec nous autour de la table en tant qu'entités et non pas de manière fragmentée, parce qu'il y aurait des uns et des autres.

Jacques Bergeret : c'est bien noté. Vous avez parlé d'un philosophe, pouvez-vous me faire parvenir ses coordonnées ?

Somhack Lymphakdy : Bernard Stiegler est mort malheureusement en 2020, mais on pourra en reparler. Ses travaux ont été bien étudiés, je vous renverrai vers des personnes, sans problème.

Jacques Bergeret : là, vous soulignez mon ignorance ! Pour l'EN3S, on a prévu, Alain Caps, Henri Molon et moi-même de contacter la direction, mais ce n'est pas exclusif et vous pouvez par vos contacts sensibiliser des membres de l'école.

³ Source 22/10/24 Wikipédia : **Bernard Stiegler**, né le 1^{er} avril 1952 à [Villebon-sur-Yvette \(Seine-et-Oise\)](#) et mort le 5 août 2020 à [Épineuil-le-Fleuriel \(Cher\)](#), est un [philosophe français](#) qui axe sa réflexion sur les enjeux des mutations actuelles — sociales, politiques, économiques, psychologiques — portées par le [développement technologique](#) et notamment les [technologies numériques](#). Fondateur et président d'un groupe de réflexion philosophique, *Ars industrialis*, créé en 2005, il a également dirigé, à partir d'avril 2006, l'[Institut de recherche et d'innovation](#) (IRI) qu'il a créé au sein du [centre Georges-Pompidou](#).

⁴ Source 22/10/24 : <https://arsindustrialis.org/organologie-generale> *Organologie* / Ce terme est dérivé du grec « *organon* » : outil, appareil. L'« organologie générale » est une méthode d'analyse conjointe de l'histoire et du devenir des organes physiologiques, des organes artificiels et des organisations sociales. Elle décrit une relation transductive entre trois types d'« organes » : physiologiques, techniques et sociaux. La relation est transductive dans la mesure où la variation d'un terme d'un type engage toujours la variation des termes des deux autres types. Un organe physiologique – y compris le cerveau, siège de l'appareil psychique¹ – n'évolue pas indépendamment des organes techniques et sociaux. Cette façon de penser s'inspire des travaux de Georges Canguilhem dans *Le normal et le pathologique*. La transformation organologique constante connaît de nos jours un bouleversement inédit que nous appelons – en référence à un concept de Bertrand Gille² – l'hyper-désajustement. Celui-ci résulte non seulement de l'accélération de l'évolution technologique, mais du modèle néolibéral qui, depuis la « révolution conservatrice », consiste à remplacer les organisations et institutions sociales par des services eux-mêmes technologiques, et totalement soumis à un système économique devenu exclusivement spéculatif. Il y a hyper-désajustement lorsque les *organa* artificiels formant le système technique court-circuitent à la fois le niveau des organes et appareils psychosomatiques (organes génitaux et cérébraux compris) et le niveau des organismes sociaux. C'est ce qui conduit à ce que nous appelons une prolétarisation généralisée. Mais l'appareil psychique n'est pas réductible au cerveau, et suppose des organes techniques, des artefacts supports de symbolisation et dont la langue est un cas. Bertrand Gille montre qu'à partir de la révolution industrielle, la dynamique du système technique s'accroît et accélère sa transformation en sorte que la principale fonction des pouvoirs publics devient la régulation du désajustement entre système technique et systèmes sociaux qui en résulte.

⁵ École Nationale de la Sécurité Sociale.

⁶ Organismes de Sécurité Sociale.

Jean-Marie Villela : les coordonnées pour les personnes du think tank, cela me paraît important de les avoir si vous pouvez nous les communiquer.

Somhack Limphakdy : oui.

Jean-Marie Spaeth : il suffit de s'adresser au directeur !

Jacques Bergeret : maintenant, je donne tout de suite la parole à Jean-Pascal Higelé.

Jean-Pascal Higelé : sur cette idée du fil rouge, ce que je trouverais intéressant avec ces 80 ans de la sécurité sociale, ce serait de ne surtout pas être dans une espèce de lecture d'un passé glorieux. Il faut faire attention à ça. Je suis super content que Somhack soit ici et que la question de la sécurité sociale alimentaire soit posée parce que je trouve qu'il y a plein de choses qui sont en train d'émerger autour de l'idée de la sécurité sociale, non seulement comme un système de sécurité contre des risques sociaux, mais comme un système de financement d'une production. Comme il y a eu une production de soins avec l'assurance maladie, là, c'est étendre le modèle de la sécurité sociale sur d'autres biens ou services d'utilité sociale. D'où la sécurité sociale alimentaire, ou de la sécurité sociale de la redirection écologique, mais j'ai vu qu'il y a des travaux sur la sécurité sociale de la mort. Le terme n'est pas forcément super bien choisi, mais pour la prise en charge des obsèques. Il y a une multitude de choses qui sont en train de pousser, entre guillemets, en réactualisant la notion ou l'idée même de sécurité sociale. Je trouve qu'on aurait tout intérêt à insister sur ces éléments-là. C'était un peu mon idée, c'est ça qui m'intéressait aussi, de pas être dans la commémoration. Je précise sur le qui décide dans la sécurité sociale et la place des organisations d'employeurs. Il ne faut pas oublier que quand la sécurité sociale se met en place en 45 et en 46, aussi contre les organisations patronales. Il ne faut pas réifier la logique des partenaires sociaux. Pour moi, la sécurité sociale et l'esprit de la sécurité sociale, c'est avant tout la gestion par les intéressés eux-mêmes d'une partie du salaire qui est socialisée. C'est ensuite les transformations successives qui font apparaître le paritarisme, etc.

Kristel Meiffret : d'un côté je partage votre point de vue. C'est vrai qu'on est aussi malheureusement obligé de prendre en considération différents éléments. C'est-à-dire que s'il y a une mutation trop large et qu'on étend de trop le périmètre de la sécurité sociale, on quitte le risque, on n'est plus là-dedans et finalement on tombe davantage sur des mécanismes d'aide sociale qui vont par un jeu de conséquences étendre en principe le besoin de financement, impliquer davantage d'intervention de l'impôt plus que des cotisations elles-mêmes. D'ailleurs, pour différentes raisons, quand on regarde aujourd'hui l'état des financements en matière de protection sociale, on a beaucoup moins de cotisations salariales, beaucoup plus de cotisations patronales. Donc il y a des évolutions.

Jean-Marie Spaeth : vous oubliez la CSG !

Kristel Meiffret : non, je ne l'oublie pas. Je me fais malheureusement l'avocat du diable dans le sens où il y a malheureusement des évolutions qui ont été prises en considération. C'est vrai que de mon point de vue, quand on lit notamment le rapport qui a été restitué par le Sénat notamment sur *le verdissement de la sécurité sociale*⁷, il y a quand même un risque de changer

⁷ Résumé du rapport. Source 23/10/24 : <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-594-notice.html> - Selon un rapport de l'OMS de 2016, 23 pour cent des décès dans le monde sont directement liés au fait d'avoir vécu ou travaillé dans un environnement insalubre. Les facteurs de risque environnementaux, tels que la pollution de l'air, de l'eau et des sols, l'exposition aux substances chimiques, le changement climatique ou le rayonnement ultraviolet, contribuent à la survenue de plus de 100 maladies ou traumatismes. Ce sont les plus défavorisés qui supportent la plus forte charge de morbidité liée à l'environnement. Le changement climatique et l'appauvrissement de la biodiversité provoqueront des chocs écologiques de forte amplitude sur notre économie et la société, dont la pandémie actuelle, d'origine zoonotique, n'est qu'une des premières manifestations. Comment, dès lors, construire de nouvelles protections collectives pour répondre à ces vulnérabilités émergentes, à ces expositions et à ces sensibilités croissantes aux risques environnementaux ? Pour construire une sécurité sociale écologique, le

de trajectoire, un risque qu'il y ait davantage de ressources notamment par l'impôt, que finalement le droit de la sécurité sociale quitte un peu sa cible première, avec, quand on lit notamment certains travaux de Remy Pelé⁸, le risque qu'à terme on ait finalement une absorption de la sécurité sociale par l'État. Est-ce que ce serait discutable dans la mesure où cela affaiblit d'autant la place des partenaires sociaux dans la gouvernance ? Tous ces éléments qu'il faut quand même prendre en considération constituent à mon avis des points dont on peut évidemment discuter.

Jean-Marie Specht : par rapport à l'introduction, je pense que la question de la sécurité sociale est déjà un sujet lourd, large, et il y a de quoi faire. Je ne discute pas qu'il ne faut pas élargir les choses. Je pense que si on veut s'en sortir dans la préparation, on ne peut pas faire que sécurité sociale sans regarder d'un peu plus près. La vieillesse ce n'est pas la même chose que la maladie, et la maladie ce n'est pas la même chose que la famille. Quels sont les points communs ? Ça c'est un sujet intéressant : c'est solidarité et mutualisation, je le dis sur cet angle-là. Donc il faut bien regarder les sujets les uns après les autres, regarder un peu les évolutions qu'il y a eues, parce que de ces évolutions on voit ce qui se dessine dans les années à venir, et c'est important que l'opinion publique connaisse un peu le passé pour mieux cerner les évolutions qui se préparent. Je vais prendre deux exemples. Le patronat a décidé de se désengager là-dedans, les choses sont claires. Ernest-Antoine Sellière a dit : « il faut mettre fin à la sécurité sociale datant de la résistance », et les patrons l'ont fait. Ils sont présents, mais les organismes de sécurité sociale ne sont plus du tout dirigés par les partenaires sociaux. J'ai été président pendant 15 ans, 17 ans à EN3S, je peux vous donner les dates exactes, les choses ont évolué. J'exagère volontairement, il faut toujours mettre des nuances, mais la Sécurité Sociale a été absorbée par l'État à partir du moment où il y a eu des lois de financement. Je ne vais pas rentrer dans les détails. Donc je pense que, comme fil conducteur, pour ma part, on a un document qui est bien, c'est de dire quelles sont les grandes évolutions en matière de financement, en matière de gouvernance, en matière de prestations, etc. Les financements, qui sait en France que c'est la TVA qui finance 22 ou 23% de la branche d'assurance maladie ? Mais personne ! Ces évolutions se sont faites ces dernières années, très discrètement. Et on voit bien aujourd'hui quand on dit qu'on va diminuer le remboursement et on le met à la charge des assurances complémentaires, c'est une modification fondamentale, puisque lorsque la sécu a été mise en place, la règle c'était que tout le monde paye selon son revenu et tout le monde reçoit en fonction de ses besoins. Mais enfin, c'est du passé ça !

Quand vous transférez le remboursement des consultations moins 10% aux complémentaires, ce n'est plus un financement proportionnel. Avec les complémentaires, il n'y a pas de proportionnalité, surtout quand vous êtes retraité, vous payez plus, vous n'avez pas de part patronale, et vous faites la somme identique que vous ayez une grosse retraite ou une petite retraite, ce qui n'est pas vrai dans le régime général. Et c'est ainsi que se prennent des décisions qui, et je m'arrête, modifient considérablement la vision solidarité et mutualisation. Dernier point en tant que démocratie, il n'y a plus de conseil d'administration à la Caisse nationale d'assurance maladie, ça s'appelle *Conseil*. Conseil de quoi ? On n'en sait rien. Le directeur a tous les pouvoirs, il a été nommé par le conseil des ministres. Vous voyez bien que cela ne veut pas dire qu'en France on est malheureux et qu'on est mal soigné, etc. et que nos retraites ne sont

rapport préconise 48 propositions autour de quatre axes : pour guérir la sécurité sociale de sa myopie et répondre à l'émergence des nouveaux risques et à un besoin de protections renouvelé ; pour mieux intégrer la prise en compte des risques climatiques dans notre modèle de financement de la protection sociale ; pour anticiper dans notre modèle de protection sociale les transformations de l'emploi ; pour concrétiser le droit à une alimentation saine et poser ainsi la première pierre d'une sécurité sociale écologique.

⁸ Professeur en Droit public. Université Paris Cité. Responsable de la formation Master Santé travail et protection sociale.

pas bien. Pas du tout, ce n'est pas ça que je dis. Je dis que les choses ont profondément évolué et il vaut mieux qu'on prenne l'occasion de cet anniversaire pour montrer l'évolution, les fondements et les évolutions de cette histoire, non pas pour faire "je suis d'accord avec ça", pas pour faire du passé glorieux, alors pas du tout, mais simplement pour dire les choses et aider à bien prendre en mesure les évolutions qui se présentent.

Somhack Limphakdy : tous les points qui viennent d'être émis sont importants, à remettre dans dans le cadre d'un contexte, avec toujours cette perspective d'identifier qui a pris la décision et de savoir si on en comprend les objectifs. J'avais juste envie de vous dire que oui, c'est sûr, ça interroge ces choses qu'on pourrait discuter, comme par exemple cette *sécurité sociale de l'alimentation*, mais quand on sait aujourd'hui le poids et l'impact de notre alimentation à la fois sur la santé humaine et la santé des écosystèmes, ne pas avoir une approche qui soit systémique sur la question de l'alimentation et de se dire que là, derrière cette idée-là, avec le droit à l'alimentation, il y a quelque chose qu'on peut venir convoquer, non pas seulement pour encenser la sécurité sociale telle qu'elle existe, dire qu'il y a eu des écueils, qu'il y a eu des expérimentations, qu'il y a des choses qui ont été défaits, et de pouvoir essayer de les observer de la manière la plus objective possible, d'en faire une radiographie, presque au sens médical du terme, et ne pas avoir un jugement normatif sur quelle est la maladie qu'on a face à nous. Je pense que ce serait assez intéressant.

Et de dire qu'à partir de là, deuxième point pour moi très important, dans le contexte actuel dans lequel nous sommes, il s'agirait de poser ensemble un diagnostic et de se dire qu'il y a, malgré tout, autour de l'imaginaire de la sécurité sociale, des choses que nous pouvons reconvoquer et réinterroger, pour ouvrir des perspectives possibles d'un avenir qui reste indéterminé pour chacun de nous, et malgré tout désirable.

Vous parliez de sécurité, de sérénité, ce n'est peut-être pas que cela, en tout cas, de se dire qu'il y aura toujours des deuils, il y aura toujours des maladies, les gens avec beaucoup de chance, ils vieilliront encore, mais on peut construire ensemble des conditions qui soient favorables pour toutes et tous, et individuellement également. Donc je pense que c'est vraiment important d'ouvrir, et pas seulement faire un point historique, de se dire qu'il y a des choses à imaginer pour le futur à partir de la sécurité sociale.

Jacques Bergeret : merci. Depuis le début de notre réunion, deux nouvelles personnes nous ont rejoints, je leur donne brièvement la parole car il n'ont pas eu l'occasion de le faire dans le premier point de notre ordre du jour, ensuite ce sera Henri Molon qui travaille sur la question des évolutions.

Franck Briey : bonsoir à tous ; je suis arrivé en retard, c'est ma première réunion, donc j'essaye de m'immerger. Je suis directeur général de l'ADAPEI⁹ de la Meuse. Lors de notre Assemblée Générale de l'an dernier, Jacques Bergeret avait rencontré notre président et avait émis la possibilité pour notre association d'être contributive de quelque chose autour de la sécurité sociale et des droits dans le secteur du handicap, mais en s'écartant plutôt des logiques de gouvernance pour s'appuyer beaucoup plus sur le concept de droit plutôt que de l'assistance. Donc un petit peu dans cette philosophie. Et puis j'ai vu dans le premier compte rendu qu'il y avait beaucoup de choses qui se faisaient partout dans toute la région, et je n'ai pas vu mon département, alors comme j'y suis attaché, on va essayer de faire en sorte de pouvoir y travailler : on a pris quelques contacts avec entre autres la Caisse d'Allocations familiale de la Meuse. Donc voilà, j'essaie de rentrer dans votre réflexion et dans votre démarche.

⁹ Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Meuse.

Jacques Bergeret : Merci Franck et merci de répondre ainsi à la proposition que j'avais faite au président de l'ADAPEIM que son association s'engage dans la construction collective d'une intervention au sujet du couple « Sécurité Sociale / Handicap » qui pourrait comporter des développements en trois volets : 1/ la dimension historique illustrant la Sécurité Sociale comme levier historique ayant contribué à créer des solutions aux demandes individuelles et associatives des parents, en prenant l'exemple de la Meuse. 2/ la Sécurité Sociale à l'épreuve des situations actuelles des personnes en situation de handicap et de leurs accompagnants ; 3/ les aspirations du monde du handicap au regard de la SS de demain. Une telle intervention, à plusieurs voix possible, serait de nature s'exprimer non seulement dans le programme d'une manifestation labellisée « *PROJET GRAND EST - La Sécurité Sociale à 80 ans en 2025* » qui pourrait se tenir en Meuse par exemple à Verdun ou Bar-le-Duc, mais aussi être proposée pour être programmée en tout ou partie lors d'autres manifestations territoriales labellisées de la région.

Il nous faut penser en termes de sujets à traiter en rapport avec les lignes directrices de sens que nous sommes en train d'essayer de décanter et préciser aujourd'hui concernant la Sécurité Sociale. Je rappelle que le concept qu'on met en avant, c'est qu'une intervention prévue pour un colloque localisé sur un territoire puisse avoir vocation d'être proposée pour avoir lieu dans un autre. Nous devons penser Grand Est et autant que possible, essayer de produire des effets démultipliés à partir de l'effort initial pour produire des éléments qui permettent de discuter avec les gens qui habitent notre région ; cela suppose d'accepter le principe de redites qui ne le seront en réalité jamais complètement car les interlocutions et les débats, selon les manifestations et les publics, ne devraient pas être exactement les mêmes. Mais de cette façon-là si j'ose dire, on rentabilise les préparations en les mettant à disposition de chaque groupe-projet local qui prépare un événement, à charge pour eux d'inclure où non les propositions qui pourront ainsi leur être faites.

Il nous faut aussi garder à l'esprit la volonté des trois promoteurs de l'ensemble de ce projet de valoriser les travaux et qu'il y ait de la publication à la sortie sous des formes au moins numériques, finalement rendant compte du travail un peu prismatique de certaines thématiques mises à l'épreuve dans diverses villes de notre belle région et pourquoi pas de préconisations pour l'avenir en rapport avec les aspirations que nous aurons ainsi captées.

Je donne la parole maintenant à Moussa Aridja qui nous a rejoint après la partie introductive de notre séance et qui siège pour la première fois au Comité de pilotage.

Moussa Aridja : Bonjour à toutes et à tous. Excusez-moi pour ce retard, j'ai eu quelques problèmes techniques et c'est la toute première fois que j'utilise Zoom, donc je suis un peu perdu. Je suis titulaire d'un master en sociologie. J'ai travaillé surtout la sociologie du travail avec une focale sur le chômage, le droit au chômage, les politiques publiques liées au chômage etc.. Ce master, je l'ai eu il y a quelques années, depuis j'ai un peu laissé de côté la sociologie pour me rediriger vers d'autres activités. Depuis à peu près un an, je fais partie du *Conseil consultatif de l'insertion et de l'emploi* au Conseil départemental de Meurthe et Moselle. Et c'est dans ce cadre-là qu'il y a un peu moins d'un an que j'ai rencontré M. Jacques Bergeret, lequel m'a présenté son association et l'initiative des 80 ans de la sécurité sociale, qui est un sujet qui me tient à cœur, parce qu'effectivement, dans le cadre de mes études, j'ai été amené à lire, entre autres, des ouvrages de Bernard Friot ou certains de ses collègues du réseau du Salarial¹⁰. Et d'ailleurs, un de ses collègues était mon directeur de mémoire à l'époque. Donc là, j'ai revêtu à titre un peu exceptionnel ma casquette de sociologue. Je vous remercie.

¹⁰ Institut Européen du Salarial (créé le 22/06/2011).

Jacques Bergeret : Merci Moussa. J'ajoute que vous faites partie du CNAHES auquel vous avez adhéré et je vous salue aussi à ce titre-là. J'en profite pour donner une information. Le Cercle philosophique et culturel de Lunéville organise une soirée-débat sur la Sécurité Sociale le jeudi 17 octobre prochain à 19h30 au cinéma de Lunéville, avec la projection du film « La Sociale » de Gilles Perret, suivi d'une table ronde à laquelle devrait participer Nicolas Da Silva. La soirée est animée par Christian Delghoff et Bruno Deffains. Je vous invite à y participer comme nous prévoyons de le faire au niveau des trois associations d'histoire à l'initiative de notre projet car ce type de manifestation entre complètement dans la panoplie de ce que nous souhaitons voir se développer en 2025. Je vous enverrai le document à tous, de manière à ce que vous puissiez avoir les éléments précis.

Le temps passe vite, on arrive déjà à quasiment trois quarts d'heure : il nous reste 15mn. On a mis en avant un certain nombre de points qui concernent les éléments auxquels il faudrait tenir, qu'il faut mettre nos idées davantage en texte. On va tout de suite passer au point suivant maintenant. Et le point suivant, c'est l'information nationale faite par Alain Caps et Henri Molon, suite à l'installation de la nouvelle équipe du comité d'histoire de la sécurité sociale, dont on font partie nos deux comités Grand Est d'histoire de la SS. C'était hier, à Paris.

III - Information nationale par Alain Caps et Henri Molon suite à l'installation de la nouvelle équipe du CHSS (Comité d'Histoire de la SS) le 09/10/24 au siège des ministères sociaux 14 av Duquesne à Paris.

Henri Molon : le Comité d'histoire de la Sécurité Sociale¹¹ a fêté ses 50 ans, ceci pour dire que c'est quelque chose qui existe depuis longtemps. Pour 2025, le comité national veut aussi marquer l'anniversaire des 80 ans de la Sécurité Sociale avec trois objectifs qui correspondent à nos attitudes actuelles :

- 1/ On veut déjà intéresser les jeunes, parce que personne dans la jeunesse ne s'occupe de la Sécurité Sociale. Je crois qu'on a une vision commune à ce sujet : personne ne sait ce que c'est. Il y a encore quelques caricatures qui traînent ici ou là sur un certain nombre de « trous », de choses qui ne fonctionnent pas. Il s'agirait de produire de l'intérêt de la Sécu pour la jeunesse.
- 2/ Le deuxième objectif, c'est de combler l'oubli des concitoyens sur la Sécurité Sociale. C'est important de leur faire comprendre ce dont il s'agit parce que dans le temps, c'était plus facile : on voyait sa fiche de paye, on voyait ses cotisations, on voyait un certain nombre de choses. Il y avait un plafond de sécurité sociale qui bougeait et qu'on suivait. Maintenant, ces choses-là sont rentrées dans les mœurs et c'est oublié. Je crois que lutter contre l'oubli, c'est une des activités dans laquelle se lance le niveau national, mais je crois qu'il sera aussi important pour nous de participer à cette action.
- 3/ Le troisième objectif, c'est de rapprocher la Sécurité Sociale du territoire, parce qu'elle a l'impression de ne plus être présente. Et là, les structures administratives, le droit, les problèmes d'accueil qui se multiplient à droite ou à gauche, les heures de rendez-vous qui sont très particulières. Je crois qu'il y a une modernisation des outils, c'est bien, mais je crois qu'il est aussi important d'avoir un contact humain. Et le contact humain de la Sécu devra être l'objet d'une attention particulière et de sa présence sur le terrain.

¹¹ Le Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale a été créé à l'initiative d'Edgar FAURE, Ministre d'État, chargé des Affaires sociales (arrêté interministériel du 9 mars 1973, Affaires sociales, santé, agriculture) sur proposition de Pierre LAROQUE qui fut le premier président du Comité de 1973 à 1989.

Quand on parle des maisons de citoyens, des choses comme ça, c'est par ces domaines-là que la Sécu sera de nouveau appréciée et pas simplement être une machine où on répond à un questionnaire, où on suit un certain nombre de choses.

Donc, l'oubli, la jeunesse, occuper le terrain, surtout qu'occuper le terrain, cela va nous entraîner sur des problèmes très simples et que le public va reprendre, c'est d'arriver à l'offre de soins en assurance maladie. Cela va être le traitement de toute la dépendance en assurance vieillesse, et de savoir comment on traite ce domaine-là. Au niveau recouvrement, je crois que là-dessus, Jean-Marie Speth a bien dit tout à l'heure, c'est quelque chose qui est devenu indolore, mais c'est comme la TVA sur la nourriture, on la paye sans s'en rendre compte dans ces systèmes-là. La CSG, elle est quand même bien définie depuis quand même 40 ans maintenant depuis sa mise en place par Michel Rocard. Sachant que les charges sociales en elles-mêmes font l'objet d'une discussion et c'est là que le patronat intervient parce qu'il veut, pour l'emploi exonéré, que les charges patronales soient prises en charge par l'État. Et là, on retrouve la TVA qui arrive derrière et on arrive à une notion d'effritement, c'est-à-dire que le citoyen n'a plus conscience que l'on paye des choses d'une façon indirecte. Je crois que le débat qui va avoir lieu sur la loi de la Sécurité Sociale qui va se développer là-dessus va devoir nous interroger sur un certain nombre de choses ; parce que là on est dans un domaine où refaire prendre conscience à la population qu'elle contribue à la mise en place d'une couverture, d'une solidarité, c'est quand même quelque chose de très important.

Le dernier élément qui ressort de la réunion parisienne d'hier : c'est regagner la confiance du public, c'est-à-dire qu'on ne soit pas toujours dans l'aspect critique de la Sécu et qu'on puisse reconnaître qu'elle apporte un certain nombre de choses bénéfiques.

En conclusion : les jeunes, la reconnaissance, l'occupation du terrain, le contact physique avec les assurés, quels que soient les branches.

Je reparle encore un petit peu des CAF là-dessus parce que l'allocation logement, l'allocation parent-isolé et un certain nombre de choses, il y a tout un tas de domaines sociaux qui sont couverts dans ce domaine-là dont personne ne parle. On parlait tout à l'heure du décès, l'assurance décès existe, mais elle est quand même quelque chose de très particulier que les gens ne connaissent pas du tout. Voilà ce qui a été dit hier là-dessus, sachant que de notre côté, il y a deux choses qui sont encore... La seule chose qui n'ait pas bougé depuis 45, c'est les accidents du travail, parce que là, le système fait que les employeurs ont leurs cotisations qui subissent les méfaits des accidents qu'ils ont chez eux et cela entraîne un certain nombre de difficultés.

Hier, on a aussi parlé de l'histoire et de la conservation des traces de l'histoire compliquée depuis la généralisation de l'information électronique. C'est-à-dire que l'information est aujourd'hui de plus en plus complètement dématérialisée ; ainsi, il n'y a plus de feuille d'assurance maladie, il y a une redevance avec la facture qui est au dos, mais les gens ne regardent même pas la facture puisqu'ils ne paient pas. Alors, on a un vrai débat actuellement, c'est de faire prendre conscience à la population qu'on a un service, que ce service-là est le fruit de leur propre travail et de leur solidarité, et qu'ils doivent, comme toutes les bonnes choses, les conserver, et les conserver, c'est d'amener complètement les gens à prendre conscience que c'est un trésor, et un trésor, ça doit être protégé et exploité au plus juste.

Jacques Bergeret : bravo Henri pour cette conclusion que je partage et que j'applaudis, car ce que tu viens de dire me paraît vraiment important à faire passer. Alors, il nous reste très peu de temps, on passe au point 4, l'actualisation et la préparation en cours des initiatives et des manifestations, et là je donne la parole à Jean-Marie Villela.

IV - Actualisation de la préparation en cours des actions territoriales en 2025 avec chaque fois un « groupe projet local » comportant un correspondant et début de listage des interventions possibles (titres et coordonnées intervenants).

Jean-Marie Villela (* ndr. avec partage d'écran et diffusion du tableau mis à jour envoyé avant la séance. Les extraits ci-dessous sont ceux du tableau modifié en cours et fin de séance) : je vous représente le tableau tel qu'on l'avait déjà engagé la dernière fois, donc avec les quatre axes sur lesquels nous travaillons, le premier axe sur la recherche, le deuxième axe sur les systèmes éducatifs, jeunesse, grand public, organisme, sécurité sociale, il est un peu lourd celui-là, peut-être qu'on sera amené à le dissocier, et puis l'axe 3 sur les témoignages et documents. J'avais déjà commencé à vouloir le dissocier, puisque j'étais sur quatre axes, alors qu'il n'y en a que trois pour le moment. Je me remets au début.

Thème	Description	Dates	Lieux/destinataires	Ressources matérielles et humaines	Partenaires. D	Pré budget indicatif
AXE 1 : RECHERCHE - EXPERTISE						
Colloque	Colloque/journée d'études universitaire ouverte Thématique générale : socio histoire de la Sécurité Sociale, constats actuels et perspectives d'avenir)	Dernier trim. 2025	Nancy + distanciel Tous les acteurs des événements organisés dans les différents lieux (universitaires, OSS, partenaires sociaux, représentants usagers... Manifestation susceptible d'être reproduite dans d'autres villes universitaires	Location salle (rechercher prêt gracieux si enceinte universitaire) Flyers, affiches, médias... Captage numérique du colloque Publication des actes Intervenants (historiens, sociologues, médecins, directeurs de caisse...)	Université de Lorraine CRULH, 2L2S, CREAT Institut F. Geny MSH ESP Nancy Agence Régionale de Santé IHEPS EN3S Saint Etienne IRTS de Lorraine ALFOREAS ...	5 000 €
État d'avancement	<p>Visio avec la direction du CRULH le 10 juillet. Dossier présenté au Pôle LLECT. Dimension internationale insuffisante. Suggestion de M. Grasser, le VP de l'UL : renvoi vers la MSH. Le directeur de la MSH Nicolas BRUCKER. Contact en cours pris par M. Thévenin (courrier d'intention + tableau mis à jour) La question de la participation institutionnelle de l'université est posée, compte tenu de l'absence de budget 2025 fléché sur ce type de manifestation. Une possibilité demeure pour la publication d'actes sur le budget « CRULH 2026 », avec l'accord des axes de recherche concernés. Pour 2025, l'hypothèse la plus plausible est pour le moment, la participation de chercheurs universitaires « ès qualité » et l'aide matérielle en nature (prêt de salle)</p> <p>Demande de subvention + logistique (salle, sécurité etc..) faite par Kristel Meiffret auprès de l'Institut F. Geny dans la perspective de l'organisation d'un colloque sur l'avenir de la sécurité sociale. L'idée est d'apprécier les mutations de 1945 à nos jours puis de prolonger par un questionnement prospectif eu égard aux nouveaux enjeux, périmètres, financement, numérisation, environnementaux...</p> <p>Contacts pris par M. Thévenin avec le directeur de la MSH (M. Brucker), recherche soutien de la MSH pour l'organisation d'un colloque.</p> <p>Nécessité d'une coordination entre les différents demandeurs auprès de l'université. Que peut-on organiser sur les autres villes universitaires ?</p>					

Ce que j'ai essayé de faire, c'est de mettre en jaune les choses qui ont un peu bougé depuis la dernière fois, sachant qu'il va falloir sans doute que je réactualise par rapport aux conversations très intéressantes qu'on vient d'avoir, sur lesquelles il y aura encore plein de choses à dire, mais j'espère qu'on aura l'occasion d'en discuter de façon plus longue. Dans le premier axe, « recherche-expertise », sur la partie colloque, on a beaucoup abordé ce soir la manière d'aborder ces questions dans la perspective historique, le contexte actuel, le diagnostic, et les perspectives d'avenir. J'ai l'impression que tout cela fait une boucle, quand on parle de l'avenir, on revient en fait sur des choses qui sont aussi un peu aux fondements de la création de la Sécurité Sociale.

On avait engagé un travail avec l'Université de Lorraine, puisque si on fait un colloque sur Nancy, il faut qu'on soit évidemment dans ce cadre universitaire, et avec la direction du CRULH (je suis dans ce labo, puisque je finalise une thèse sur les vulnérabilités sanitaires et sociales) ; donc on avait présenté notre dossier au pôle LLECT¹², on a été retoqués pour des raisons qui concernent essentiellement l'absence de dimension internationale. Voilà, la suggestion qu'avait fait le vice-président Benoît Grasser, de l'Université de Lorraine, qui était présent à cette réunion du pôle, c'était de renvoyer vers la Maison des sciences humaines, la MSH, où on est plus sur une dimension interdisciplinaire, et qui pourrait peut-être plus cadrer avec ce que l'on essaye de faire.

¹² Laboratoire « Lettres, Langues, Espaces, Cultures et Temps » Université de Lorraine.

Conclusion de tout cela, on va contacter Nicolas Brucker assez rapidement, sans tous s'y mettre ; ce qu'on propose c'est que cela soit fait par les universitaires ; Bernard Balzani (qui s'est excusé de ne pas pouvoir être avec nous ce soir), Étienne Thévenin, historien président du conseil scientifique de l'AREHSS Lorraine Champagne-Ardenne, et moi-même. Mais la participation institutionnelle de l'université se pose, non pas en terme de volonté de ne pas faire quelque chose avec nous, mais sur le plan budgétaire : actuellement, il n'y a pas de budget 2025 fléché sur ce type de manifestation.

Kristel Meiffret : je me permets de vous interrompre parce que si je me suis essentiellement présentée avec ma casquette d'enseignant, j'ai oublié ma casquette de chercheur qui fait que j'écris particulièrement en droit de la protection sociale. J'ai rédigé une thèse sur la question de la fraude en droit de la protection sociale et des perspectives à remettre au centre. Et si je me permets d'intervenir maintenant, c'est par rapport au colloque envisagé sur Nancy, en sachant que mon laboratoire de recherche, qui est l'Institut François Geny, à la Faculté de droit, lance maintenant son appel à projets. Et j'avais de toute façon dans l'idée, comme je le fais à minima tous les deux ans, de créer un événement, de monter un événement sur le droit de la protection sociale. Donc, sans rien vous promettre, parce qu'évidemment, je ne peux pas préjuger de ce que décidera le Conseil d'administration, c'est peut-être un support que l'on peut envisager. Voilà, c'est la raison pour laquelle je me permettais d'intervenir maintenant, d'autant qu'ils sont en général friands, par exemple, de manifestations transdisciplinaires, avec différentes interventions, que ce soit la sociologie, l'économie, les gestionnaires, ou la philosophie, bien évidemment. Donc, il y a cette possibilité-là ; je ne vous promets rien, mais je peux déposer un dossier.

Jean-Marie Villela : merci beaucoup, c'est génial parce que finalement, vis-à-vis du monde universitaire, on se rend compte que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. Donc voilà, si côté l'Institut François GénY, avec votre aide, et si côté d'autres labos, on arrive à travailler là-dessus, c'est très très bien. Donc on espère que ça pourra aller au bout. D'autant qu'on voit bien, au travers des différentes réflexions qu'on a pu avancer ce soir, que cette dimension universitaire, non pas des personnes es-qualité bien sûr, mais aussi des institutions en tant que telles, paraît indispensable pour la réussite de ces journées.

Jacques Bergeret : je me rappelle que votre labo Institution François GénY faisait partie de ce qui avait été organisé par Thierry Tauran à la fin du mois de juin de l'année dernière, sur la Mutualité Sociale Agricole. J'avais participé à ce colloque très intéressant, et je fais le lien parce que je me dis que ce serait bien de mettre dans la boucle Thierry Tauran.

Kristel Meiffret : oui, bien volontiers, je peux prendre attache avec lui sans difficulté, mais vous êtes peut-être mieux placé que moi pour cela car depuis mon arrivée à Nancy, je n'ai pas eu l'occasion de le rencontrer.

Jacques Bergeret : en ce cas, le connaissant, c'est moi qui vais le contacter.

Jean-Marie Villela (qui modifie en ligne le tableau partagé sur les écrans) : j'ai rajouté, et j'espère que cela vous convient sans qu'à ce stade cela vous engage, la possibilité d'intégrer notre projet Grand Est dans un appel à projet de l'Institut François GénY. C'est suffisamment large pour que toutes les réponses soient possibles. Et puis, il y a quand même une question qui se pose, qu'on avait abordée déjà pas mal, mais sur laquelle il faudra à un moment donné qu'on réfléchisse de façon plus précise. J'ai bien noté que notamment dans le territoire de la Meuse, on se trouvait un peu parent pauvre parce jusqu'alors on ne voyait pas ce département ; je dis cela très gentiment.

Mais il faut se poser la question de savoir ce qu'on peut organiser aussi comme type de colloque dans les autres villes universitaires de la région, sur le même mode ou avec une programmation différente de ce que l'on ferait à Nancy, c'est à voir aussi avec les universités présentes. Ce serait pas mal qu'on arrive à démultiplier ce genre de manifestation. Donc, voilà pour les colloques.

Ensuite, on avait parlé de journées d'études, cela avance plutôt pas mal.

Journée d'études	Projet de journée d'études « informatisation des caisses de SS »	Octobre 2025	Troyes (UTT)	Prêt amphi à l'UTT Flyers, affiches, médias... Captage numérique du colloque	UTT CPAM Aube Comité Histoire de la SS Autres ?	2 500 €
État d'avancement	Réunion <i>visio</i> organisée avec M. Yassine Ouazene (UTT), M. Gilles Grouvel (CPAM Aube), JB, HM et JMV. L'UTT confirme son intérêt et sa participation active pour l'organisation d'une journée d'études sur le thème de la SS à l'ère du numérique. Pilotage : Gilles Grouvel et Yassine Ouazene					
	Projet de journée d'études avec trois conférences : enseignement de la protection sociale ; statut des transfrontaliers (articulation droits de l'Union/Droit local) ; protection sociale en Alsace-Moselle (histoire /actualités). Intervenant à trouver.	Mai 2025	Strasbourg	A définir (projet présenté au prochain Conseil scientifique du CHRSS en Octobre 2024).	Université de Strasbourg	A définir
État d'avancement	Pilote Alain Caps Le projet présenté au Conseil scientifique du CHRSS en octobre 2024 : report début novembre					

Cela concerne pour le moment le territoire de l'Aube, la CPAM de l'Aube et l'université de technologie de Troyes, où on a un projet de journée d'études qui est en chantier sur la question de l'informatisation des caisses de sécurité sociale. Là, on a déjà pris langue, vous avez l'état d'avancement. On a fait une réunion vidéo avec notre correspondant à l'Université Technologique de Troyes (UTT) qui va prendre en charge ce dossier, avec le directeur de la CPAM de l'Aube Gilles Grouvel, Jacques Bergeret, Henri Mollon et moi-même. L'UTT confirme son intérêt et sa participation active pour l'organisation d'une journée d'études sur le thème de l'évolution technologique de la Sécurité Sociale jusqu'à l'ère du numérique actuelle. Le titre n'est pas arrêté car il faut bien évidemment approfondir. Le pilotage par un *Groupe projet local* marche bien avec deux pilotes : à titre principal Gilles Grouvel côté CPAM, et Yassine Ouazene côté UTT. Ils ne sont pas avec nous ce soir, mais ils nous feront part de leur avancement au cours des différents comités de pilotage et en tout état de cause on restera évidemment en lien avec eux pour voir comment ça se passe.

Jacques Bergeret : il faut aller à l'essentiel et conclure car il est 19h !

Jean-Marie Villela : j'avais dit que je ne pouvais pas trop parler, mais je parle trop. Pour terminer, j'attends d'avoir les informations de ce qui se prépare au niveau de l'Université de Strasbourg, mais Alain Caps peut nous en faire part.

Alain Caps : le Conseil scientifique de l'ARHSS Alsace-Moselle programmé où nous devions en discuter a du être reporté début novembre, mais je ne doute pas que ses conclusions seront favorables par rapport à la proposition qui a déjà été faite d'une série de conférences.

Jean-Marie Villela : très bien, je mets à jour le tableau, comme ça, on sait. les conférences, Mais pour d'autres conférences, on n'a pas du tout avancé. On avait imaginé des conférences sur l'histoire de la sécurité sociale de manière un peu basique, dans un format court, 1h30, avec questions-réponses, et plutôt à destination du personnel des organismes de Sécurité Sociale, d'étudiants, d'universitaires, d'enseignants, etc. On n'a pas avancé là-dessus. Mais on sait que des intervenants de l'AREHSS Lorraine Champagne-Ardenne, ou du Comité national d'histoire de la Sécurité Sociale sont tout à fait possibles.

Cela suppose que nous connaissions des propositions locales avec autant que possible le soutien des OSS locales et chaque fois qu'on trouve un pilote et qu'on avance pour prendre les contacts en conséquence.

AXE 2 : SYSTEME EDUCATIF – JEUNESSE – GRAND PUBLIC – ORGANISMES DE SS						
Conférence(s)	Organisation d'une ou plusieurs conférences sur l'histoire de la SS (format 1h30+ QR)	1 ^{er} semestre 2025	Nancy Strasbourg Troyes Reims Mulhouse Personnel des organismes de SS Étudiants/universitaires ... Enseignants...	Location ou prêt de salle Flyers Affiches YouTube ?	Intervenants AREHSS, Comité d'Histoire Alsace-Moselle, Comité National d'Histoire de la SS, Universitaires (APHG ?)	2 500 €
État d'avancement	Pilote ? Contacts ?					
Exposition	Organisation d'une exposition itinérante	Sept-déc 2025	Nancy Strasbourg Troyes Reims Mulhouse Organismes de SS Lycées/collèges Universités	Réalisation des panneaux Webg documentaires du musée de la SS	Musée national de l'Assurance Maladie Autres ?	A définir
État d'avancement	Pilote ? Contacts ?					
Transmission jeunesse	Création et diffusion de contenus ludiques format papier, audio ou numérique à destination du public enfants- adolescents	2 ^{ème} semestre 2025	Tous lieux Public enfant	Podcast Presse junior « Quelle histoire »	Accompagnement Groupe Unique Héritage	15 000 €
État d'avancement	Visio le 17 juin avec le groupe Unique Héritage. Présentation du projet. Intérêt du groupe de presse. Budget important, nécessitant financement dédié Devrait intéresser les autres CHRSS (financement partagé ?) Information à faire auprès des autres Comités d'histoire. Contacts à reprendre (La société nous a relancé par mail le 15/10). Pilote ?					
Ciné débat	Projection du film "La sociale" et organisation d'un débat avec syndicalistes, politiques... (genre « dossier de l'écran)	1 ^{er} semestre 2025	A déterminer Tous publics	Location salle Location film pour la projection Billetterie ou gratuit sur invitation ? Droits d'auteurs (voir site lasociale.fr)	Représentants syndicaux Représentants patronaux Député/sénateurs Autres Un animateur de table ronde	A définir

La question d'organisation d'exposition itinérante, c'est pareil. On n'a pas avancé. Donc, il manque pilote et contact. C'est mieux quand il y a les pilotes et les contacts pour avancer. Tant qu'on ne les a pas, ça va être compliqué. Et puis, on a un point sur lequel, je ne suis pas le seul, mais on aimerait que les choses aussi avancent : c'est tout ce qui concerne la transmission de ce patrimoine de la Sécurité Sociale en direction de la jeunesse. A ce sujet, depuis déjà quelques temps, les contacts sont déjà pris avec un spécialiste de la publication, de l'édition et de la diffusion auprès de la jeunesse. Ils sont prêts pour nous aider sur cette affaire. Mais cela suppose de pouvoir compter sur un budget important que j'ai indiqué dans le tableau ; ce devrait être le plus gros budget à hauteur à peu près 15.000 €. Cela devrait intéresser les autres comités d'histoire régionaux, parce si nous parvenons à éditer quelque chose en terme de petit livret ou de podcasts, cela permettrait une large diffusion nationale et justifierait un financement partagé avec d'autres comités, une autre piste consistant en une demande de subvention. Il faut qu'on reprenne les contacts de la société, mais il faut qu'on ait les idées un peu plus claires sur la manière de financer cette partie.

Moussa Aridja : je me propose d'intervenir sur l'axe 2 que vous venez d'évoquer, système éducatif, jeunesse, grand public.

Il y a quelques jours, en lisant le compte-rendu, j'ai eu l'idée de faire, pourquoi pas, une pièce de théâtre. Je veux bien m'en occuper et écrire tout ce qui est dialogue, etc. Il s'agirait d'une pièce de théâtre à visée didactique qui passerait en revue tous les préjugés autour de la Sécurité Sociale. J'imagine bien des personnages qui interviendraient au début avec tout un tas de pré-supposés comme quoi la Sécu, ce serait un coût, que ça sert à payer des personnes totalement passives et qui ne contribuent pas à la société.

Jacques Bergeret : ne développez pas, on n'a pas le temps ! Pour moi pas de problème pour aller dans cette direction, mais je demande l'avis des autres participants

** La réponse est unanime : c'est oui.*

Jean-Marie Villela : je mettrai un jour le tableau en mettant cette hypothèse-là, sachant que c'est intéressant parce que ça peut être aussi une façon d'entrer dans une conférence, un colloque, etc.

Moussa Aridja : oui, bien sûr.

Somhack Limphakdy : si jamais le texte existe, c'est un travail intéressant pour constituer une base de travail pour l'idée d'une BD aussi.

Jean-Marie Villela : tout à fait, exact. On est tout à fait d'accord. On fait appel à un éditeur, mais il faut qu'on travaille le contenu, bien évidemment. Donc, je remettrai à jour... Je ne vais pas le faire maintenant parce que ça va nous faire perdre un peu de temps, mais je remettrai à jour le tableau en vous mettant comme pilote, alors ! Et puis, le dernier point le ciné-débat. Mais ça, on va en savoir un peu plus bientôt puisqu'il y a un ciné-débat avec la projection du film La Sociale et la présence de Nicolas Da Silva qui va se dérouler à Lunéville avec le Cercle philosophique et culturel de Lunéville.

Jacques Bergeret : comme annoncé, je vous ai déjà envoyé par mail le document. Voilà. Henri va se déplacer. Moi, je vais aller discuter avec Da Silva. Donc, on en saura plus la prochaine fois.

Thibaut Besozzi : sur le ciné-débat est-ce qu'on peut envisager avec l'IRTS la projection de films documentaires aussi, peut-être dans le cadre de Forum, mais on a aussi des outils numériques. Je pense que ça pourrait prendre place. Je ne sais pas si c'est le ciné-débat ou si ça doit rentrer dans une autre case.

Jacques Bergeret : D'accord bien sûr Thibaut.

Thibaut Besozzi : je me renseigne.

Jacques Bergeret : là, on est avec un public de travailleurs sociaux en formation.

Thibaut Besozzi : après, c'est ouvert au grand public.

Kristel Meiffret : on peut peut-être aussi, avec cette fois ma casquette Institut Régional du Travail, où le fondement, quand même, c'est de former les syndicalistes, on pourrait peut-être envisager même un partenariat avec l'IRTS, parce qu'il nous arrive d'assurer des formations auprès de publics communs, j'ai parfois des stagiaires de formation qui me disent avoir suivi des formations chez vous, par exemple.

Jacques Bergeret : oui car Luc Ferster, le directeur général de l'IRTS de Lorraine et le président de Forum IRTS de Lorraine sont complètement partant pour notre projet et certainement ouverts à une coopération pour monter un événement avec l'IRTS sur Nancy. On est sur nos cibles. Il faut qu'on organise cela et Thibaut Besozzi va avancer dans ce sens en me tenant au courant et au besoin je pourrai intervenir moi-même. Maintenant, on n'a pas le temps de vous faire dans le détail.

Kristel Meiffret : pas de souci.

* L'axe 3 Témoignages-Documents est inchangé. Relance est faite au niveau de l'Université de Lorraine au sujet de possibles stages étudiants au CNAHES pour les recueils de témoignages.

AXE 3 : TEMOIGNAGES - DOCUMENTS						
Enquêtes/ interview	Interview « d'anciens » de la SS sur une ou plusieurs thématiques (par ex, informatisation des caisses, prise en charge des usagers, organisation...)	1 ^{er} semestre 2025	Troyes (CPAM) Mulhouse (CAF) Nancy Strasbourg ...	Élaboration d'un protocole de recherche Visio conférence essentiellement Déplacements possibles Valorisation dans les cursus étudiants mastérants	Étudiants Masters 1 et 2 (sociologie, histoire) Encadrement nécessaire Prestataire (Comité Alsace Moselle)	2 000 €
État d'avancement	Réunion avec Pascal Raggi le 7 mai 2024. Accord de principe pour intégrer des L2 ou M1 pour réaliser des interviews CPAM Aube est d'accord pour proposer à ses salariés. Autres caisses ? Convention de stage générique à établir (via le CNAHES ?) Protocole de recherche à écrire Pilote ?					
TOTAL pré budget					27 000 €	

Jacques Bergeret : Il me faut mettre fin à notre réunion parce qu'il faut tenir l'horaire. Je propose à ceux qui le souhaitent une toute petite prolongation, simplement pour organiser le covoiturage pour aller le 16 octobre à la soirée de Lunéville prévue à partir de 19h30. Ce devrait être l'occasion pour une petite délégation d'échanger sur notre projet Grand Est avec Nicolas Da Silva qui est prêt à nous rencontrer ; il m'a fait savoir qu'il ne ferait pas partie du comité de pilotage car il a beaucoup de travail pour son prochain ouvrage en préparation, mais qu'il est prêt à venir l'année prochaine pour une intervention dans une des manifestations qui auront lieu. Donc il faudrait bien la choisir !

Alain Caps : je pense que dans le tableau, il faudrait faire suite aux contacts qui ont été pris par Mme Françoise Seirolle auprès de la Caisse Primaire de Strasbourg et voir comment on peut poursuivre.

Somhack Limphakdy : il se trouve que j'aurai au téléphone Patrick Heidmann demain soir, donc je pourrais aussi reboucler si vous avez besoin. Je lui redirais.

Jean-Marie Villela : parce que les choses se précipitent un peu dans tous les sens, je vais essayer d'une part de remettre tout cela un peu au clair sur le tableau qu'il est important d'actualiser pour disposer d'un fil rouge état de la situation et d'autre part, pour faciliter la compréhension de ce qui se précise dans divers domaines, créer une fiche par événement en voie de se concrétiser, et qu'on puisse faire figurer un texte qui définit ce dont il s'agit et où on va. Alors, tout ça, ça paraît un peu paperasse, mais à ne pas le faire, bientôt on va être submergés. J'essaierai de faire tout cela avant notre prochaine réunion de comité de pilotage.

Jacques Bergeret : donc on mettrait ça sur le site, qui est actualisé au fur et à mesure.

Jean-Marie Villela : Bien sûr.

Jacques Bergeret : je vous rappelle, la date du jeudi 14 novembre de la prochaine réunion. N'hésitez pas à consulter l'espace dédié au « Projet Grand Est : La Sécurité Sociale a 80 ans en 2025 ». Et si vous avez des éléments de réflexion que vous aimeriez mettre en partage sur le site, vous pouvez me les envoyer par mail. Merci de votre participation. **La réunion est officiellement close**, mais ceux qui le souhaitent peuvent rester un peu pour quelques derniers échanges.

* Prolongation à plusieurs ±15mn hors réunion, ne donnant pas à reprise dans le compte-rendu ?

Prochaine réunion : Jeudi 14/11/24 18h-19h.

Lien d'accès à l'espace numérique dédié au projet :

<https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/travaux-en-cours/protection-sociale-la-securite-sociale-a-80-ans-en-2025/>